



44^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif avec la Haute Commissaire sur le rapport de la situation des droits de l'homme aux Philippines

Intervention de S.E. M. Pierre-Louis Lorenz, Représentant permanent du Luxembourg

30 juin 2020

Madame la Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la Haute Commissaire pour son rapport sur la situation des droits humains aux Philippines. Nous encourageons le gouvernement des Philippines à coopérer pleinement avec la Haute-Commissaire, les mandataires des procédures spéciales et les organes conventionnels.

Ma délégation est très inquiète de l'évolution des violences et des violations des droits de l'homme, notamment dans le cadre de la campagne anti-drogues. Nous faisons appel aux autorités de faire cesser les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires et d'autres violations des droits humains visant des personnes soupçonnées de narcotrafic ou des toxicomanes.

La décongestion des centres de détention dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 est une initiative louable et nous encourageons le gouvernement de continuer de travailler dans cette direction.

Nous estimons que la liberté d'opinion et d'expression en ligne et hors ligne sont des éléments essentiels de la démocratie : nous nous inquiétons dès lors de la rhétorique néfaste qui est utilisée sur les canaux officiels et qui peut inciter à la violence. Nous déplorons en outre les condamnations récentes de Maria Ressa et de Reynaldo Santos.

Nous encourageons les Philippines d'enquêter sur les meurtres des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autres personnes travaillant dans le secteur des médias.

Je vous remercie.